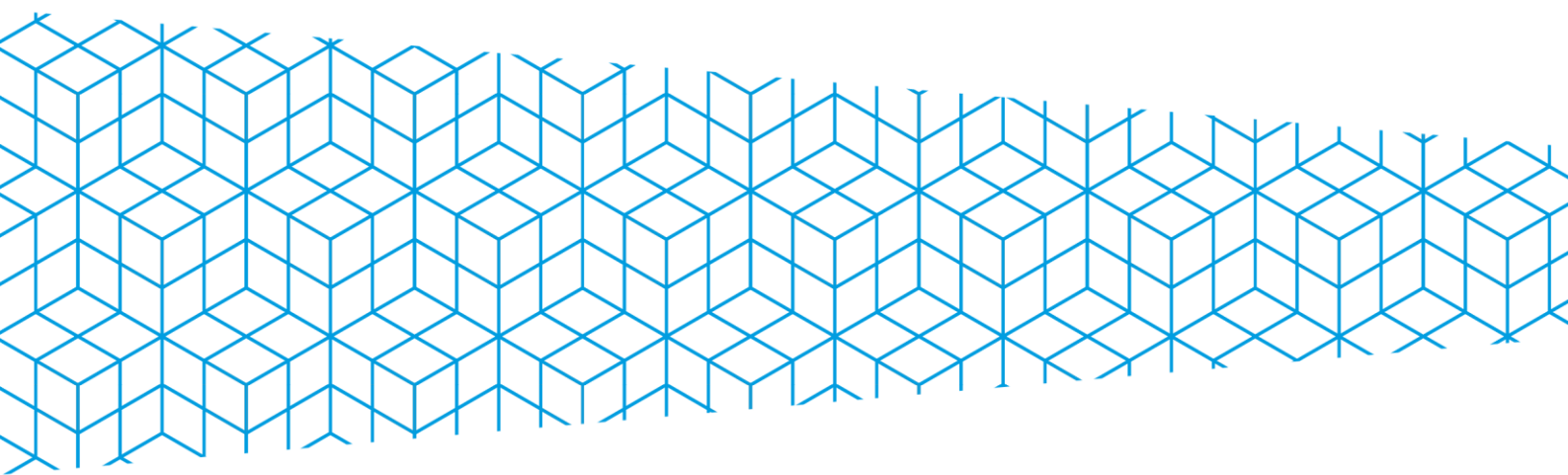


UE Professionnelle – Magistrat

Responsables de l'UE :

Aurélie BERGEAUD-WETTERWALD

Evelyne BONIS



Présentation :

Cette UE a pour objectif de faire découvrir à des étudiants sélectionnés par les responsables de l'unité (Mmes les Professeurs Bergeaud-Wetterwald et Bonis) le métier de magistrat, qu'il s'exerce au siège ou au parquet, en matière civile ou en matière pénale.

Elle s'adresse à des étudiants ayant déjà des connaissances en procédure civile et en procédure pénale.

Les enseignements sont exclusivement assurés par des magistrats.

Au programme :

6 séances de cours (10h30) : - présentation générale du fonctionnement du corps judiciaire - présentation de la chaîne civile - présentation de la chaîne pénale	5 séances de travaux pratiques (7h30) : Thématiques variables selon les intervenants (par exemple : le JAF, le juge des enfants, le pôle VIF, le parquet général, l'application des peines...)
---	--

Stage obligatoire : (2 semaines)

Immersion au sein des juridictions partenaires :

- Tribunal judiciaire de Bordeaux
- Cour d'appel de Bordeaux
- Tribunal judiciaire de Libourne

Le stage est attribué par la Faculté selon les disponibilités des juridictions partenaires.

Les dates sont fixées pendant les périodes définies par la Faculté (périodes de vacances universitaires : deux semaines en juin ou congés d'hiver et de printemps).

Consignes d'examens :

Examen final qui se déroule sous la forme d'un oral portant exclusivement sur les séances de cours dispensées par les magistrats (présentation générale, chaînes civile et pénale). Oral de 10 minutes sans temps de préparation.

Candidature – E-candidat DU – Sept à Oct :

L'UE Pro est ouverte **uniquement à certains parcours de Masters 1** (voir liste ci-jointe).

Contact : Pauline CERF
pauline.cerf@-bordeaux.fr